

***Direction Générale des Services***

Tél. 03 20 66 58 24

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ,
Le 27 février,**

Le Conseil Municipal s'est réuni à l'hôtel de Ville, sis 42 rue du Général Leclerc à Hem, sous la présidence de Monsieur Francis VERCAMER, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 21 février 2025 et qui a été affichée à la porte de la mairie conformément à la loi.

*Nombre de conseillers en exercice : 33
Délibération affichée en mairie le 06 mars 2025*

PRESENTS

Francis VERCAMER, Maire,

Ghislaine BUYCK, Jean-François LECLERCQ, Anne DASSONVILLE, Philippe SIBILLE, Blandine LEPLAT, Laurent PASTOUR, Fabienne LEPERS, Saïd LAOUADI, Adjoints au Maire,

Fatima KARRAD, Etienne DELEPAUT, Barbara RUBIO COQUEMPOT, Kamel MAHTOUR, Jérôme MEERSEMAN, Jean-Adrien MALAIZE, Conseillers délégués,

Emmanuelle GUILLAIN, Sana EL AMRANI, Clémentine NOUQUERET, Thibaut THIEFFRY, Anne-Charlotte DEMEULENAERE, Sabine HONORE, Bruno DUQUESNOY, Eugénie CARBON, Rafik BZIOUI, Christelle DUTRIAUX pour les délibérations 3, 6, 8, 10 et 14, Chantal LAHARNAR, Conseillers,

Karima CHOUIA Mathilde LOUCHART, Jacques DUPONT, Conseillers.

ABSENTS EXCUSES

Pascal NYS ayant donné procuration à Francis VERCAMER

Thérèse NOCLAIN ayant donné procuration à Philippe SIBILLE

Gaëtan DECOSTER ayant donné procuration à Thibaut THIEFFRY

Guillaume BOCQUET ayant donné procuration à Etienne DELEPAUT

RETARDS EXCUSES

Christelle DUTRIAUX : Arrivée à 19h15

Absente pour les votes du compte-rendu du Conseil Municipal du 18 décembre 2024 ainsi que pour les délibérations 1, 2, 4, 5, 7, 9, 11, 12, 13, 15, 16 et 17.

DEL/2025/FI/17

**FINANCEMENT DES EQUIPEMENTS DE LA POLICE MUNICIPALE
FONDS INTERMINISTERIEL DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE (FIPD)**

Le fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD), instauré par l'article 5 de la loi n°2007-297 du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance, a vocation à apporter un soutien financier aux actions de sécurisation des espaces publics, d'accompagnement et de réinsertion des publics exposés aux phénomènes de délinquance et de radicalisation et aux actions de prévention menées en ces domaines.

Dans le cadre de son programme dit « S » de sécurisation et surveillance, le FIPD offre la possibilité de participer financièrement à l'acquisition d'équipements au profit de la police municipale.

De ce fait, la ville de Hem sollicite le concours du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance pour l'achat de deux gilets pare-balles pour ses policiers municipaux.

Le coût total de cette acquisition est estimé à **1 000 euros H.T**

Vu l'avis conforme de la commission Finances, Economie, Moyens et Administration Générale du 3 février 2025,

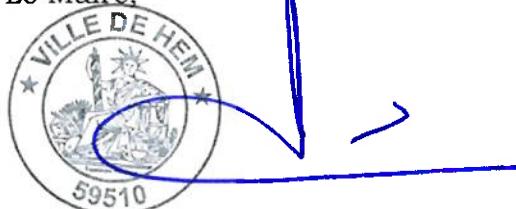
A l'unanimité des 32 présents au moment du vote, le Conseil Municipal approuve le plan de financement ci-joint et autorise Monsieur le Maire à :

- Solliciter le soutien financier du Fonds Interministériel de la Prévention de la Délinquance au titre du programme « s »,
- Financer le solde de l'opération non couvert par l'ensemble des subventions accordées et des recettes perçues,
- Imputer les dépenses et l'encaissement des recettes au budget de l'exercice.

Ainsi délibéré en séance le jour, mois et an susdit,

Pour copie conforme,

Le Maire,



PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL
ACQUISITION D'EQUIPEMENTS DE LA POLICE MUNICIPALE

DEPENSES

Estimation des équipements	1 000 €
TOTAL HT	1 000 €
TVA (20%)	200 €
TOTAL TTC	1 200 €

RECETTES

FIPD 2025	500 €
Ville de Hem	500 €
TOTAL HT	1 000 €
TVA (20%)	200 €
TOTAL	1 200 €